

le **cnam**

# Investissez dans l'avenir avec nous !

Taxe d'apprentissage

2020



Nos habilitations

**Pour la partie fraction des 13 % (solde) :**

**Cnam BFC**

Siret : 340 223 163 000 23

code UAI : 0900024M

# le cnam en bref



## Nos trois missions

- La formation professionnelle supérieure tout au long de la vie pour développer les compétences des jeunes et des adultes.
- La recherche scientifique et technologique pour favoriser la compétitivité des entreprises.
- La diffusion de la culture scientifique et technique pour transmettre, à toutes et à tous, le goût de l'innovation.



## Chiffres clés du Cnam national

1 000 000 d'ancien·ne·s

60 000 auditeur·rice·s

7 000 alternant·e·s

2 000 intervenant·e·s issu·e·s du monde professionnel

70 enseignant·e·s-chercheur·e·s du corps des enseignant·e·s issu·e·s du monde de l'entreprise.



## La force d'un réseau

Le Cnam est présent sur tout le territoire national et à l'international :

- 20 centres régionaux
- Plus de 200 lieux d'enseignement



# Nos priorités stratégiques



## Des formations d'excellence qui répondent à vos besoins

De bac à bac+8, l'offre du Cnam couvre de nombreux secteurs d'activité et différents métiers et fonctions. Le Cnam forme des jeunes et des adultes partout en France mais aussi à l'étranger. Le Cnam vous accompagne dans la valorisation des compétences de vos salarié·e·s. Il est au service des acteurs du monde économique.



## L'innovation pédagogique

Le Cnam renouvelle ses modalités pédagogiques pour les adapter à la diversité de ses publics en développant, par exemple, les classes inversées avec pédagogie par projets. Il répond avec réactivité aux besoins en compétences des entreprises en associant l'expertise de ses enseignant·e·s-chercheur·e·s à celles d'intervenant·e·s du monde professionnel.

## La réussite de tous

La réduction des inégalités dans l'enseignement supérieur est une priorité pour le Cnam. À titre d'exemple la création du bac+1 à destination des décrocheurs.



## Le numérique au service de la formation

Une large partie de l'offre de formation du Cnam est déployée à distance en e-learning et via un espace numérique de travail. La qualité des Mooc et des Spoc du Cnam est reconnue par le grand public comme par les dirigeant·e·s de grandes entreprises ainsi que par nos interlocuteurs dans les OPCA.

## Le Cnam, acteur de la mobilisation nationale pour l'apprentissage

Aux côtés des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, le Cnam est mobilisé pour l'apprentissage en faveur de l'emploi des jeunes et innover en matière de pédagogie de l'alternance.

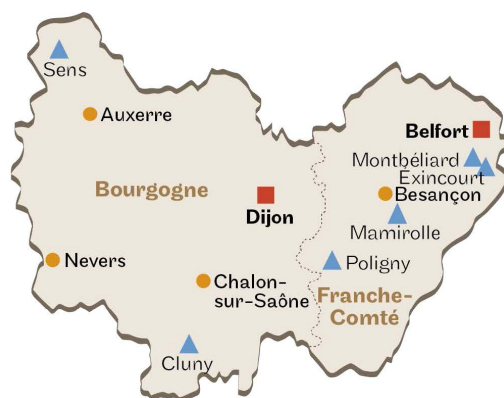
# Soutenir le **cnam**



## Pour le Cnam Bourgogne Franche-Comté Renseignez le formulaire fiscal

Faites votre déclaration de versement en ligne ou en version papier.  
Mentionnez le Cnam Bourgogne Franche Comté dans les versements demandés en le désignant par son code UAI – 0900024M

En 2020, les mécanismes de la taxe d'apprentissage évoluent fortement. Les CFA sont directement financés par les Opcos selon un niveau de prise en charge défini par les branches professionnelles. La partie de la taxe d'apprentissage désormais nommée le solde de la TA ne représente plus que 13% de la taxe d'apprentissage. Elle est directement affectée par les entreprises aux établissements de formation. Pour ce faire, elles renseignent un formulaire fiscal en désignant l'établissement de formation de leur choix sans passer par un collecteur.



■ Siège régional  
● Centres d'enseignement  
▲ Autres lieux d'enseignement

## ■ Contact

**Cnam Bourgogne Franche-Comté**  
**03 84 58 33 10**

[entreprises@cnam-bourgognefranche-comte.fr](mailto:entreprises@cnam-bourgognefranche-comte.fr)